BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN

31, Boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS - Tél: 16 (1) 43 26 54 51 - C.C.P. Paris 5331-73 S

(Ce bulletin trimestriel est adressé gratuitement aux membres de l'Amicale)

L'Amitié de deux frères est plus solide qu'un rempart.

Une nécessaire mise au point

Voici la copie de la lettre qui a été adressée, le 23 décembre 1988, à son Excellence le Cardinal Decourtray, Archevêque de Lyon, primat des Gaules, 5, place de Fourvière, 69005 Lyon.

Excellence,

Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Déportés et Familles de Disparus du camp de concentration de Mauthausen s'est ému de la rédaction de certains des documents diffusés à propos du dossier de béatification de 43 nouveaux martyrs, dossier introduit sous votre haute autorité.

Pour nous, la cause introduite concerne des chrétiens partis en Allemagne à divers titres (prisonniers de guerre, service du travail obligatoire, etc...) et qui, du fait de leurs activités anti-nazies, ont été soumis à la répression des services de police nazis, envoyés en camp de concentration en tant que « Schützhäftlinge » et où ils sont morts. Eux, et seulement eux, ont subi le système concentrationnaire et peuvent, en toute rigueur, être qualifiés de « martyrs des camps de concentration nazis ».

Il y aurait à notre avis un obstacle dirimant à ce qu'un amalgame soit fait avec d'autres personnes contraintes au travail en pays étranger (STO) et n'ayant jamais, même très brièvement, été dans un camp de concentration

A ce titre, nous paraît particulièrement dangereuse la formule « Honorer la mémoire de leurs compagnons STO et Déportés (laïcs, prêtres, religieux, séminaristes) » car elle introduit au minimum une confusion : il s'agit de personnes ayant été à la fois STO et Déportés, ce que le lecteur mal averti ne lit pas obligatoirement.

La définition « martyrs des camps de concentration nazis », quelle que soit leur origine (résistants de France métropolitaine, STO et prisonniers de guerre sousmis à la répression en Allemagne même, etc...), nous paraît exclusive de toute autre.

Quelles qu'aient pu être, par ailleurs, la qualité et l'héroïcité des témoignages portés dans d'autres contextes, les personnes en cause ne peuvent, en aucun cas, avoir été martyrs dans un camp de concentration, puisqu'ils n'y ont jamais été détenus.

Dans ce contexte, nous éprouvons une inquiétude supplémentaire dans le fait que le détail des listes publiées fait état des diocèses d'origine et de la qualité des intéressés, mais ne mentionne pas la référence, essentielle à nos yeux, du ou des camps de concentration où ils ont été détenus et où ils ont péri.

Nous vous prions de croire, Excellence, à nos sentiments très respectueux.

Le Vice-Président délégué, Général P. SAINT MACARY.

A cette lettre, dès le 27 décembre, la réponse que voici a été faite : *Messieurs*,

Votre courrier du 23 décembre est bien parvenu à Son Eminence le Cardinal Decourtray: il vous exprime volontiers ses remerciements pour les précisions que vous lui apportez à propos des distinctions à faire. Elles sont importantes, en effet.

Mais il y a lieu de préciser que les décisions essentielles n'ont pas à être prises au niveau de l'enquête préalable — qui n'en est qu'à son commencement — mais ensuite, à Rome, lorsque le Saint-Père se prononcera sur les critères spirituels — et exclusivement spirituels — à retenir pour accorder ou refuser la qualité de martyrs aux personnes en question. C'est à ce moment là que les distinctions devront être faites avec le soin légitime que vous souhaitez.

Je vous prie de croire, mon Général, Monsieur, à mes sentiments respectueux.

Abbé Denis BAUDOT.

Une disparition qui nous touche profondément

Trop tard pour que nous puissions le publier dans notre précédent bulletin, nous avons reçu, de notre camarade Paul Le Caër, l'article que voici et qui nous peine tous.

Ce soir, 23 décembre 1988, je viens d'apprendre la mort brutale et injuste de l'Attorney Michaël Bernstein, une des victimes parmi les 243 passagers du Boeing 747 qui a explosé audessus de l'Ecosse, à Lockerlie.

Michaël Bernstein, juge au bureau des Enquêtes du Département de la Justice américaine à Washington, était particulièrement chargé d'enquêter sur les anciens SS devenus citoyens américains, après avoir fait serment, pour obtenir la nationalité américaine, de n'avoir jamais attenté à la vie de personnes...



Plusieurs de nos camarades furent, en 1987, appelés comme témoins à charge dans l'affaire du SS Martin Bartesch, qui avait assassiné, au camp de Mauthausen, le 20 octobre 1943, le prisonnier Max Oschorn, juif français.

Le SS Bartesch, émigré en 1955 aux U.S.A., devint, en 1966, citoyen américain. Il avait dissimulé au Service d'Emigration son séjour, comme sentinelle, au camp de Mauthausen. Bartesch devait comparaître, le 16 juin 1987, devant le Tribunal de Chicago mais, devant le cumul de preuves établies par le Juge Bernstein, il préféra venir se réfugier en Autriche où il est encore.

Le Juge Bernstein, vint compléter son enquête à notre Congrès de Perpignan, ce qui nous a permis d'avoir de longues discussions sur les autres criminels de guerre, citoyens américains ; à titre d'exemple, Schlosser, qui martyrisa Godec à Schlier ; Kopfler, spécialiste des piqûres intra-cardiaques de benzine, condamné à mort, par le Tribunal américain, au procès des SS de Mauthausen, en 1947, à Dachau, et qui sont devenus tous les deux citoyens américains!

Le Juge Michaël Bernstein travaillait dans le même sens de la Justice que nous mêmes, sans haine mais avec la rigueur de poursuivre ces criminels de guerre qui, parjures, sont devenus de vils citoyens américains.

Nous, les anciennes victimes du camp de Mauthausen, présentons tous nos sentiments de compassion aux Collègues du Juge Bernstein ainsi qu'à sa Famille. Nous aurons toujours une pensée émue pour cet Homme qui sut, mieux que personne, analyser nos problèmes de conscience vis-à-vis de nos bourreaux.

Paul LE CAER. K.L. Mauthausen 27008.

Repas des Anciens de Melk, Ebensee, Redl-Zipf, Wiener-Neustadt

Dimanche 4 décembre 1988, Paris (Mutualité)

Ce jour là, le métro est en grève, le R.E.R. aussi. Alors ? Alors ? Mimile, notre cher Général Secrétaire, connait ses troupes, il reste calme, aucune inquiétude. Il a raison, car dès onze heures, ils arrivent de partout, de Bretagne, d'Alsace, du Nord, du Centre, de la Catalogne, du Luxembourg...

Comme d'habitude, un quart d'heure de bousculade au bar, le temps des retrouvailles, des embrassades. On y remarque plus d'hommes que de femmes. Bizarre ! Où sont-elles donc encore ? Nos chères épouses qui nous supportent et nous attendent avec tant de patience.



Passage au « Kontrol ». Là, nos deux toujours souriantes secrétaires Madeleine et Micheline, nous délivrent, sans difficultés, le passeport repas qui donne à son détenteur le droit de participer aux agapes. A l'entrée de la grande salle, le traditionnel comptoir de librairie est toujours très bien achalandé. Pour le tenir, et répondre à la nombreuse demande, nos fidèles « Dames de l'Entraide » sont à leur poste, gentilles, aimables. Merci, chères Amies!

A table, regroupés par commandos, on se sent en appétit ; on est bien entre nous, on a plein de choses à se dire, des nouvelles des uns et des autres, pas toujours bonnes hélas! Il faut parfois hausser le ton, car l'interlocuteur voisin a l'oreille paresseuse, et, dans le brouhaha, l'appareil de correction auditive est vraiment inefficace.



Silence... Mimile prend la parole. Il est en bonne forme notre Mimile, et c'est un bonheur pour nous tous de le constater. Il nous signale la présence dans la salle de notre cher camarade Michel Simon, qui est le maître-d'œuvre de la rédaction de notre bulletin, et qui, malgré son état de santé très déficient, a tenu à être parmi nous, avec son épouse, Fernande, qui l'entoure de ses soins attentifs et affectueux.

Des Camarades malades ou empêchés ont envoyé des excuses. Nous leur adressons nos sentiments de fidèle amitié et nos souhaits chaleureux de meilleure santé.

Jos Hammelmann, président de l'Amicale Internationale de Mauthausen, nous honore de son amicale présence. Il nous transmet le message réaffirmé lors de la dernière réunion internationale de Varsovie : témoigner, rester vigilants ; œuvrer sans cesse, et à tous les niveaux, pour la PAIX et pour l'HUMANITÉ.

Puis notre vice-président, Pierre Saint-Macary, nous annonce la création prochaine de deux musées, l'un à Melk, l'autre à Ebensee, sur des initiatives autrichiennes. Nous voulons espérer qu'ils informeront les visiteurs, et particulièrement la jeunesse autrichienne, sur ce que fut le nazisme et sa criminelle organisation, souvent hélas! acceptés par les ascendants de cette jeunesse. Nous espérons qu'ils exposeront objectivement ce qu'était Mauthausen et ses commandos, ce que fut le martyre des Résistants autrichiens, et celui des Patriotes antifascistes de l'Europe asservie. Il nous faudra rester vigilants pendant la réalisation de ces musées, afin que la Vérité ne soit pas déformée.

Déjà 16 heures 30 passés! Le temps passe vite en agréable compagnie, et le moment est venu de nous séparer. Tu reviens en janvier?

— Je ferai tout mon possible. — En tout cas, pour le pèlerinage, on est ensemble! — C'est d'accord; salut mon Frère!

Bernard MAINGOT.

Rencontre de l'Amitié

(Samedi 4 février 1989)

L'hiver semble enfin arrivé. Il tend sur Paris son manteau de froidure et de bruine. Le ciel est bas, gris. Et pourtant, les anciens de Mauthausen et leurs familles savent qu'il existe un endroit de la Capitale où le soleil brille. C'est à la Mutualité où se tient la traditionnelle rencontre de l'Amitié.

Ceux qui arrivent, vers 17 heures, sont d'abord surpris. La réunion n'a pas lieu dans « leur » salle. « Enfin ! on s'y fera ». Les rangs sont très clairsemés. « N'y aura-t-il pas beaucoup de monde cette année ? ».

Nos généraux sont-là. Le R.P. Riquet aussi. Il faut commencer.

Notre président Petchot-Bacqué s'adresse aux participants présents. Il parle comme d'habitude, avec son cœur. Mauthausen, c'est le souvenir de tous nos camarades disparus ; c'est l'amitié ; plus même, la fraternité scellée dans la souffrance mais aussi dans la solidarité : des sentiments indéfectibles.

Alors, il faut « colmater » et souhaiter aux survivants et aux familles que la nouvelle année leur soit propice ; et les vœux de bonheur s'adressent particulièrement aux jeunes, en ces temps difficiles.

Le R.P. Riquet prend ensuite la parole. Il évoque les Martyrs de la foi et de la Déportation. Il rappelle surtout le souvenir du père Jacques qui se dévoua sans compter pour tous ses camarades, qu'ils fussent chrétiens ou non, qui sacrifia sa vie pour marquer son attachement à la foi chrétienne et à la France.

Il souhaita que la vie, le combat et le sacrifice du Père Jacques restent, pour l'Amicale, le symbole de l'union, de la fidélité au souvenir, de la solidarité dont elle doit faire la raison, le moteur de son existence.

Notre Secrétaire général intervient alors pour inviter les convives à profiter des nourritures terrestres.

Une fois de plus, les organisateurs ont bien fait les choses et nous les en remercions.

La salle s'est remplie ; elle est même trop petite et certains trouvent place, heureusement, dans des salons contigus.

Les conversations vont bon train. Bien des souvenirs sont évoqués. Mais la joie est toujours teintée de nostalgie.

On tire les rois : galettes et champagne ; puis, petit à petit, à regret, de petits groupes s'en vont. « Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, hélas ! enfin ».

Au revoir les amis ! A demain !

Jacques PEYRAT.

GRAND VIN DE FRANCE

directement de la propriété

Châteauneuf-du-Pape, rouge et blanc Côtes-du-Rhône rouge, rosé et blanc

JEAN COMTE DE LAUZE

7, avenue des Bosquets 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Tarifs spéciaux aux lecteurs du Bulletin

L'assemblée générale du dimanche 5 février 1989

L'assemblée générale de notre Amicale s'est tenue, au Palais de la Mutualité, à Paris, le dimanche 5 février 1989.

Le rendez-vous était fixé à 9 heures mais nos compagnons, fatigués par les retrouvailles de la veille, arrivèrent par petits groupes tout au long de la matinée.

La séance fut ouverte, vers 10 heures, par notre Secrétaire Général. Sur l'estrade, le bureau était presque au complet.

Michel Hacq lut d'abord la longue liste des Camarades qui nous ont quittés depuis le Congrès de Perpignan du 3 mai 1987 : 147 morts, dont nous publions la liste complète par ailleurs. Notre Vice-Président demanda une minute de recueillement pendant laquelle nous évoquâmes l'image des amis disparus.

Puis, Emile Valley donna lecture de son rapport d'activité que voici :

RAPPORT D'ACTIVITÉ

par Emile Valley

Chers amis,

Les années passent, nos rangs s'éclaircissent. Je vous dirai que c'est une raison de plus de nous serrer les coudes, de nous aider mutuellement et d'essayer, par tous les moyens, de faire entendre notre voix, pour faire comprendre aux générations montantes ce que furent les motifs de notre combat et les causes qui nous ont amenés dans les camps de concentration.

En cette année du bicentenaire de la Révolution française, nous nous devons, plus que jamais, de lutter contre le retour du fascisme et du nazisme. En tant que témoins vivants, pour nous, les Déportés et les Familles de disparus qui avons l'expérience de la réalité du fascisme, les mots Liberté-Egalité-Fraternité ne sont plus des mots inscrits en lettres d'or aux frontons des édifices publics, mais nous en connaissons tous le prix et, au nom de ceux qui ne sont pas revenus du camp, nous appelons la jeunesse à prendre conscience de cet héritage et à le défendre!

Nous voyons déjà, dans notre pays, la renaissance du fascisme à travers le Front National. Nous voyons, en Allemagne, au Sénat de Berlin-Ouest, une liste dite républicaine, qui obtient 8 % des voix et 11 élus et ayant à sa tête un ancien Wafen SS qui d'ailleurs le déclare ouvertement.

Nous avons donc raison de penser que la bête immonde du fascisme n'est pas morte!

Nous avons célébré l'anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. René Cassin, principal rédacteur de cette déclaration, disait, en 1976 « la déclaration universelle des Droits de l'Homme s'affirme très tôt comme durable et dominant à la fois les institutions internationales et les Etats ». René Cassin repose aujourd'hui au Panthéon, parmi les grands hommes de notre histoire, tel Jean Moulin.

Notre activité 1988 :

- Un constatation : la diminution du nombre des participants à nos différentes manifestations, rencontres, repas, etc...; diminution dûe à l'éloignement et à l'état de santé de nos Camarades.
- L'effectif actuel de l'Amicale, après avoir perdu 147 Camarades depuis le Congrès de Perpignan, en mai 1987, est de : 1 582 Déportés ; 1 400 Familles ; 820 Membres bienfaiteurs.
- Au mois de juin, comme vous le savez, le Pape s'est rendu à Mauthausen, mais nous avons beaucoup regretté que, malgré toutes nos démarches, il ne se soit pas rendu à la chambre à gaz. Il aurait cependant été bien que les télévisions présentes puissent montrer le Pape se rendant devant une chambre à gaz.

Un procès est ouvert en vue de la béatification du Père Jacques bien connu de tous et en particulier de ceux de Gusen. Nous nous en réjouissons.

Par contre, il est question d'une demande de béatification de 43 STO (scouts, jocistes, abbé, etc...) dont seulement deux ont été déportés à Mauthausen. Cette demande de béatification étant annoncée « Des martyrs des camps de concentration nazis » l'Amicale avait décidé de faire une lettre au Cardinal Decourtray afin de préciser que le terme « Martyrs des camps de concentration nazis » ne pouvait convenir qu'aux seuls déportés dans un camp de concentration et non pas aux STO qui étaient dans des camps de travail. Cette lettre a été faite et nous avons obtenu une réponse. Par ailleurs, nos Amis trouveront communication de cette lettre et de la réponse.

Pèlerinages

En mai 88, 96 personnes (pour 1989, la prévision est bien inférieure). Juillet 88, 52 personnes (Mauthausen et Yougoslavie).

Toussaint 88, 66 personnes dont 10 familles, 19 déportés, 20 jeunes lauréats du Prix de la Résistance, 6 enseignants.

L'Amicale a offert, aux jeunes et aux enseignants, la brochure « Des pierres qui parlent » et la cassette de présentation du camp. Tous nos efforts se portent sur le pèlerinage des jeunes et des professeurs.

Pour 1989, nous aurons également trois pèlerinages :

- du 4 au 10 mai, Mauthausen et ses commandos.
- du 17 au 29 juillet, Mauthausen avec extension en Italie.
- du 28 octobre au 3 novembre, pèlerinage de la Toussaint, où nous espérons avoir encore beaucoup de jeunes.

Nous devons d'ailleurs remercier les Camarades et les Associations de certains départements qui font de gros efforts pour offrir des pèlerinages aux jeunes.

Nous pensons qu'il est important d'amener les professeurs d'histoire à nous aider à témoigner auprès des jeunes. C'est pourquoi nous allons essayer d'organiser un pélerinage d'une journée à Mauthausen, rien qu'avec des professeurs d'histoire et un encadrement d'anciens déportés. Il s'agit d'une opération coûteuse, mais nous allons voir si nous pouvons la réaliser. Le voyage se ferait dans la journée, par avion.

Bulletin. — Nous remercions chaleureusement notre Camarade Michel Simon qui, malgré ses ennuis de santé, a fait en sorte que notre bulletin paraisse régulièrement.

Comité International de Mauthausen. — La réunion du C.I.M. a eu lieu, du 3 au 7 octobre 88, à Varsovie. Etaient présents J. Laffitte, S. Choumoff, J. Gavard, E. Valley. La motion votée au C.I.M. a été publiée dans notre bulletin.

Documentation. — Notre ami Paul Le Caer ainsi que France Boudault continuent la mise en cassette vidéo des archives photographiques de Mauthausen et de ses commandos. Ils pensent en avoir terminé pour la fin de l'année 1989.

Nos revendications pour les pensions. — Je pense que nous devons être vigilants. Si le dernier contentieux a été réglé, nous regrettons que le budget 1989 des Anciens Combattants soit en diminution, par rapport à celui de 1988. Il faut appliquer intégralement le rapport constant. L'augmentation de deux points d'indice ne correspond pas à l'augmentation de 2 % de la pension de base.

Nous demandons aussi l'indice de 500 points pour toutes les Veuves. Or, la majoration avec deux points d'indice leur accorde 10,25 F par mois. Le point est passé de 64,40 à 64,95.

Nos prévisions pour 1989. — Notre Trésorier général vous fera son rapport financier mais, même s'il est optimiste, il nous faut envisager une grosse dépense, qui est un devoir pour le souvenir de tous nos Camarades disparus. En effet, notre Monument français au camp de Mauthausen a besoin de réparations urgentes et, plus nous attendons, plus il y a dégradation. Nous avons fait faire un devis, il s'élève à 150 000 F. Le Monument d'Hartheim a également besoin d'entretien urgent. L'Amicale verra avec la commune qui envisage le transfert du Monument à l'intérieur. Notre Monument du Père Lachaise demande également un certain entretien.

Pour tous ces gros travaux, il semble utile d'ouvrir une souscription spéciale « Monuments » que nous pourrions mettre en route dès la sortie de notre prochain bulletin.

Il nous faut aussi déjà penser à 1990, année du 45° anniversaire de la libération du camp :

- organisation du grand pèlerinage de mai 90 que beaucoup de nos Camarades voudraient bien faire encore une fois;
- organisation de notre 33° Congrès qui est envisagé à Lyon, fin septembredébut octobre 1990, Congrès qui clôturera cette année du 45° anniversaire.

Témoignage. — Je pense qu'il est important que vous achetiez des livres sur le camp et sur la déportation, la cassette de la visite du camp, que vous organisiez des présentations de films (nous tenons à votre disposition en 16 mm « Nuit et Brouillard », « J'ai survécu à ma mort » qui sont des projections à faire, en particulier aux jeunes des lycées et collèges).

Solidarité. — Comme chaque année la solidarité s'est manifestée par l'envoi de colis de Noël et de mandats à nos Familles les plus privées d'affection et souffrant de solitude. Les lettres de remerciements nous prouvent combien ce simple geste apporte un peu de chaleur et d'amitié à nos Familles.

Et maintenant, nous Déportés et Familles qui avons connu les affres de la guerre et des camps de concentration, devons œuvrer pour favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les peuples et les nations, afin qu'il n'y ait plus jamais de guerre et de camps de concentration.

Il appartient à chacun de nous aussi de préserver l'unité de notre Amicale. Il est possible, et même normal, que les uns et les autres, nous ayons des opinions et idéaux différents et que chacun puisse les exprimer; mais, envers et contre tout, nous devons être, nous, les anciens Déportés et Familles, un exemple d'unité pour les Français.

Cher Amis, unissons nos efforts pour combattre le racisme, la violence et la guerre.

Vive la Liberté, vive la Paix, vive notre Amicale.

La F.N.D.I.R.P. présente, en première mondiale, à Paris, le 3 juin 1989, à 21 heures, en l'église Saint-Eustache,

CHANTS POUR LA LIBERTÉ TABLEAUX D'UNE FIDÉLITÉ 1789-1989

poèmes d'Yves Boulongne, rescapé de Buchenwald mis en musique par le Révérend-Père Martin

avec **l'Ensemble Orchestral de Normandie** (sous la direction du Maître Jean-Pierre Berlingen)

et les Chœurs de Saint-Eustache

Au même programme:

FINLANDIA de Jean Sibelius le 2^e mouvement de la MARCHE HÉROÏQUE de Beethoven LIBERA ME du Révérend-Père Martin

Prix des places : 100 F.

Réservation à F.N.D.I.R.P., 10, rue Leroux, 75116 Paris - Tél. 45 02 11 00

Le bulletin qui, comme chacun sait, représente une lourde charge financière, nous coûtait 97 249,42 F. Cette année 81 788,03 F seulement, soit une diminution de 15 461,39 F ceci du fait que le bulletin du 4^e trimestre ne sera réglé qu'en 1989.

Enfin, nos frais généraux qui se chiffraient à 70 685,61 F en 1987, sont tombés à 50 994,03 F en 1988 soit une diminution de 19 691,58 francs (en 1987 : frais de ravalement).

Si je considère maintenant le dernier poste important, celui des frais du personnel et charges sociales, il n'a augmenté que de 4 % ce qui s'explique puisqu'il dépend des variations du S.M.I.G. Or celui-ci a très peu augmenté.

Seul le poste « Rencontres et repas » se traduit par un déficit de 4 713,88 F, contre un résultat positif de 17 267,87 F en 1987.

De tout cela, il ressort que l'année 1988 nous apporte un excédent d'avoir en compte se chiffrant à 280 933,95 F.

D'après la consultation des archives, ces résultats n'ont pas d'équivalence dans l'histoire de l'Amicale. 1988 sera donc une année exceptionnellement bonne pour sa trésorerie.

Je crois pouvoir annoncer que le bureau et son trésorier sont particulièrement heureux de vous faire cette communication.

Puis Nicolas Piquée-Audrain, fils de notre si regretté Daniel, fit la communication suivante :

Le point de vue d'un de nos jeunes

Chers Amis

J'ai reçu, il y a quelques semaines, une lettre de notre Secrétaire général, Emile Valley, me demandant de lui préparer un papier sur la visite des camps. Sujet bien vaste. Pour faire cette courte allocution, j'ai choisi de me baser sur la visite du camp de Mauthausen qui nous intéresse tous ici et que je connais particulièrement bien. De plus, Mauthausen est le camp le mieux conservé.

Mais parler de visite m'amène à poser deux questions :

- 1) Une visite par qui et comment?
- 2) Pourquoi les jeunes ?

La visite guidée est indispensable pour les personnes qui n'ont pas été touchées par la déportation ou qui n'ont pas connu cette période. Les personnes qui viennent visiter le camp de Mauthausen ou tout autre camp ont déjà accompli une démarche : elles veulent savoir et, si elles veulent savoir, elles veulent comprendre; d'où la nécessité d'organiser une visite qui doit être la même pour tous.

Il me semble que certaines personnes ici présentes sont aptes à préparer une visite qui pourrait être mise au point et communiquée à chaque responsable qui prendrait un groupe en charge. Il ne s'agit pas d'apprendre un texte par cœur, mais il faut éviter que chacun raconte sa déportation, car les personnes non avisées ne peuvent pas s'imaginer la réalité des camps. Je sais que chacun a vécu sa propre histoire, mais je crois qu'il faut se méfier lorsqu'on s'adresse à des non-initiés.

Une visite commentée par un déporté est préférable à une visite individuelle, car elle permet d'apporter immédiatement la réponse à une question. Bien entendu, rien n'empêche la possibilité d'un débat après la visite. Ceci afin d'expliquer pourquoi une telle situation s'est produite et qu'elle en a été la conséquence. Là encore, les questions ne peuvent pas être prévues, mais en général ce sont toujours les mêmes qui reviennent.

Maintenant, je voudrais aborder le deuxième point. Une visite guidée est uniquement valable pour tous les jeunes qui n'ont connu la déportation qu'à travers les livres. Un livre peut être explicite et objectif, mais il ne peut pas remplacer la vision d'une chose. Il suffit de lire les lettres des jeunes lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation qui, pourtant, se sont penchés sur ce sujet, mais qui admettent tous, après leur voyage, qu'ils n'avaient pas imaginé le camp de cette façon; ils ne s'étaient pas rendu compte de l'ampleur de cette période de l'histoire. Ils font un voyage de 45 ans et se retrouvent à la même place que vous. Aujourd'hui, les jeunes sont beaucoup plus intéressés par cette période, ils sont avides de savoir. Il faut s'adresser aux jeunes, car ils sont l'avenir. Aujourd'hui déjà, des pseudo-historiens nient l'existence des chambres à gaz. Qu'est-ce qu'ils diront, dans 40 ans, si les jeunes ne sont pas informés? Tous ceux qui ont visité les camps pourront dire ce qu'ils ont vu des chambres à gaz dans un camp de concentration, que des témoins, des rescapés de cette période et de ce lieu leur ont fait visiter, leur ont expliqué.

Il faut donc faire un effort envers la jeunesse et, dans cette perspective, je voudrais vous faire deux propositions :

A l'occasion du 45° anniversaire, pourquoi ne pas organiser un voyage de jeunes. Vous avez presque tous des enfants et des petits-enfants qui, tous, n'ont pas visité le camp. Pourquoi ne pas être le parrain d'un de vos enfants ? Cela est possible.

Enfin, deuxième proposition, pourquoi ne pas reprendre la liste de « Souvenir et Jeunesse » et voir si ceux qui y participaient, désireraient refaire ce voyage, quelques années plus tard, ou faire profiter leurs enfants (s'ils sont en âge) du même avantage qu'ils ont eu, il y a quelques années.

Notre secrétaire général se montra sceptique quant à ces suggestions et souligna combien sont déjà lourdes les tâches du bureau de l'Amicale et combien on hésite beaucoup à les alourdir davantage.

Emile Valley se fit écho, par ailleurs, du reproche qui a été fait au sujet des légendes des documents figurant au Musée, à l'intérieur du camp, qui sont seulement en langue allemande. Il indiqua qu'il en va de même dans tous les pays où les pièces exposées dans les musées sont signalées et commentées dans la langue nationale. Au camp de Mauthausen, il y a une brochure explicative en français ainsi qu'une visite commentée sur cassette dans notre langue. Notre secrétaire général demanda aux Camarades qui font faire la visite du camp ou d'un commando, d'essayer de donner des explications sur l'ensemble des conditions de vie dans le camp et d'éviter de parler de leur propre histoire, à l'exception d'une anecdote ou d'un fait très marquant. Pour commenter la visite, il est bon de s'inspirer du guide ou de la brochure « Des pierres qui parlent », par exemple.

Diverses interventions

Puis le moment fut arrivé de diverses interventions sur différents sujets.

Choumoff, Bernard, Constante, Roger Gouffault, Saint-Macary, Ricol interviennent. Qu'il s'agisse des ouvrages ou émissions sur l'internement des homosexuels dans les camps ou de l'éternel débat sur la chambre à gaz de Mauthausen. L'idée commune de nos camarades est de défendre la vérité contre ses détracteurs, et contre nous-mêmes, dans la mesure où tout ce que nous avançons doit être vrai, incontestable et conforme à ce que nous avons toujours prouvé.

Comme le demande Simone Bonnet, la correspondance échangée avec le Cardinal Decourtray est publiée dans ce bulletin sous le titre : « Une mise au point nécessaire ».

Raymond Hallery voudrait que l'Amicale s'associe aux initiatives de la F.N.D.I.R.P. en faveur des victimes de la faim et du manque d'eau, en Afrique surtout. Le bureau de l'Amicale se montre très réticent sur le plan Amicale mais pense et souhaite qu'individuellement chacun y prenne part.

Le Père Riquet souligne qu'il est tout à fait d'accord pour qu'une souscription soit ouverte pour la réfection de nos Monuments, mais il pense qu'une subvention peut aussi être demandée au Ministre des Anciens Combattants qui a un chapitre spécial à cet effet dans son budget.

H. Quement indique qu'au départ les dates des 6, 7 et 8 octobre 1990 avaient été prévues pour le Congrès de l'Amicale à Lyon. Ces dates correspondent à celles prévues pour le congrès des C.V.R., à Caen. On prévoit donc maintenant les 29-30 septembre et 1er octobre 1990. H. Quement signale d'autre part qu'à Lyon, nos Camarades et lui-même rencontrent une totale obstruction des directeurs pour aller faire des exposés dans les lycées et collèges. Jean Gavard lui répond qu'il faut prendre contact avec l'Association des Professeurs d'histoire de géographie, Association très efficace, en particulier avec Hubert Tison, rédacteur en chef de la revue interne de cette Association. Par cet intermédiaire, il sera possible d'entrer en contact avec les divers établissements concernés.

Miguel Serra, comme il l'a fait dans notre dernier bulletin, souligne l'importance de la participation d'anciens déportés dans les pèlerinages de jeunes. Il souhaite aussi que les déportés participent financièrement à ces pèlerinages.

H. Quement, E. Valley et P. Saint-Macary reviennent enfin sur la question de l'organisation d'un voyage d'une journée, en avion (Paris-Linz et retour), à l'intention des Professeurs d'histoire pour leur faire connaître Mauthausen. La prise en charge serait d'environ 2 000 F par personne au départ de Paris aéroport, y compris un panier repas pour le déjeuner. Resterait à chaque professeur le soin de couvrir les frais de son voyage de son domicile à l'aéroport. Le problème du financement du reste est à réfléchir. A savoir s'il sera réglé entièrement par l'Amicale et si les déportés doivent y participer. A savoir aussi, si un premier essai s'avère concluant, dans quelles conditions on pourrait le rééditer.

E. Valley a indiqué que l'élection au Conseil d'administration aurait lieu au prochain congrès.

Là-dessus, tous les rapports ayant été votés à l'unanimité, le soin fut confié au Père Riquet de conclure le débat. Il le fit en ces termes :

La conclusion du Père Riquet

Tout dernièrement, j'ai été invité à un dîner, pour fêter les 80 ans de Wiesenthal, le chasseur de nazis grâce à qui on a retrouvé Eichmann, Barbie, et qui est un de nos Camarades de Mauthausen. Je me suis permis de lui rendre hommage au nom de notre Amicale. Il me reste à vous dire combien on est heureux de se retrouver tous ensemble et dans une assemblée générale où l'unanimité s'est réalisée sans aucune bagarre. Avec les années, nous devenons très raisonnables et de plus en plus unis.

Pour ce qui est du bicentenaire, on m'a demandé, à l'UNADIF, de présenter un texte qui serait lu par toutes nos fédérations et que je vais prochainement discuter avec nos Camarades de la FNDIRP. Ce qui veut dire que nous sommes tout à fait d'accord avec ce que Gavard nous a dit car, effectivement, le bicentenaire de 89 c'est le bicentenaire d'un moment où les Français étaient tous d'accord pour dépasser l'ancien régime, par la suppression de tous ses abus et dans l'adoption des principes formulés dans la déclaration des Droits de l'Homme qui a été adoptée à l'unanimité par tous ceux qui composaient l'Assemblée Nationale où tout le monde était représenté. C'est pourquoi pour ce qui est des déclarations des Droits de l'homme, nous en fêterons le bicentenaire dans l'unanimité.

Résolution adoptée, à l'unanimité, lors de l'assemblée générale du 5 février 1989

L'assemblée générale de l'Association des Déportés et Familles de Disparus de Mauthausen et de ses commandos :

- constate, avec satisfaction, comme l'a fait le Comité International, en octobre 1988, les changements importants de la situation politique internationale concernant l'élimination de certaines armes nucléaires, la déclaration de la conférence de Paris sur les armes chimiques et qu'au même moment les actions de guerre ouverte cessent dans trois des conflits dits locaux : Iran/Irak, Afghanistan, Namibie/Angola;
- condamne la continuation des actes irresponsables de terrorisme qui prennent des innocents en otages pour des causes incertaines;
- appelle à une vigilance sans faille vis-à-vis des travaux historiques sur la seconde guerre mondiale et la déportation où les déformations, les mélanges et les amalgames sont trop fréquents pour être innocents;
- souhaite que la célébration du 2° centenaire de la Révolution française, et spécialement de la déclaration des Droits de l'Homme, ne reste pas de l'ordre des discours, mais amène à des prises de conscience réelles de ce qu'il reste à faire pour le Tiers-Monde et le Quart-Monde;
- redit, au moment où les rangs des survivants s'éclaircissent, sa résolution intangible de témoigner et d'agir pour que le serment de 1945 soit tenu : PLUS JAMAIS DE MAUTHAUSEN

Aussitôt après, notre secrétaire, Jean Gavard, présenta son rapport moral.

RAPPORT MORAL

par Jean Gavard

Chers Camarades,

Le rapport moral que je vous présente au nom du bureau de l'Amicale reprend, pour les actualiser, les cinq sujets importants qui constituaient la structure du texte établi par Pierre Saint Macary et présenté, par Michel Hacq, au Congrès de Perpignan, en mai 1987.

Il s'agit : du terrorisme, du racisme, de l'inégalité sociale, du droit et de la justice et de la vérité historique. Sujets toujours d'actualité et auxquels nous sommes particulièrement sensibles, en notre qualité d'anciens Déportés, dépositaires des idéaux contenus dans le serment prononcé à la libération du camp de Mauthausen.

La dernière partie de ce rapport s'inspire d'une note préparée par Frédéric Ricol. Nous vous signalons aussi l'importante motion votée, en octobre 1988, à Varsovie, par le Comité International et qui s'intègre parfaitement à notre rapport moral.

Le terrorisme est toujours présent et fait bien souvent la « une » de nos journaux. Nous rappelons encore une fois que notre condamnation est sans appel — c'est dévoyer une cause, quelle qu'elle soit, que d'utiliser des personnes innocentes comme otages. Nous mettons notre espoir dans la concertation entre nations, qui se dessine en ce moment, pour mettre fin à une série de conflits meurtriers et qui servent souvent de prétexte à ces dévoiements.

Le racisme, l'une des manifestations les plus honteuses de l'intolérance requiert encore toute notre vigilance. Il est paradoxal qu'à une époque où des peuples de cultures différentes se rapprochent pour constituer de grands ensembles économiques, on assiste parallèlement à de nouvelles poussées du racisme. Nous avons le devoir de dénoncer toujours cette aberration suscitée par les difficultés économiques. Il est en effet commode de désigner un bouc émissaire plutôt que d'organiser la solidarité sociale.

Ce qui nous conduit au troisième point que nous voulons aborder, la société inégalitaire, tellement contraire à celle que nous avions imaginée au sortir du camp. Pierre Saint Macary disait justement dans son rapport de Perpignan que cette situation nous rappelait fâcheusement l'organisation concentrationnaire — d'un côté les seigneurs et leurs protégés, de l'autre les « Haeftlinge », nos anonymes destinés à devenir « musulmans » et à crever. Cela n'est pas admissible. Nous ne reconnaissons aucun fatalisme dans cette corruption du système économique où nous vivons et qui fabrique, au-delà de la pauvreté des laissés pour compte, des marginaux, des exclus du système pour lesquels le mot « liberté » n'a plus de sens. On a même inventé un nouveau mot pour qualifier ces exclus : le quart-monde ; belle performance du progrès technique !

Nous devons favoriser la prise de conscience de nos contemporains et agir auprès des responsables de la vie politique et sociale pour manifester notre refus de cet état de chose. Il faut permettre à tous les jeunes de recevoir une formation initiale et aux adultes une formation continue qui les mettent à l'abri de l'exclusion.

Le droit et la justice avaient fait l'objet d'un appel particulier, en 1987, au moment où se préparait le procès Barbie. Nous avons eu la satisfaction de constater que la justice avait été rendue avec sérénité, malgré les tentatives de diversions effectuées en vain.

Dans le domaine du droit, abordé ici et en cette année du bicentenaire de la Révolution française, nous réaffirmons notre attachement à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui a fondé notre démocratie. Les 17 articles adoptés le 26 août 1789 par l'Assemblée Constituante issue de la réunion des Etats Généraux ont une résonance toujours actuelle. Ils condamnent les errements que nous venons de dénoncer. Par exemple :

L'art. 1er. — Les hommes naissent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité publique.

L'art. 10. — Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble par l'ordre public établi par la loi.

L'Art. 11. — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Il est bon de relire ces textes précis, écrits dans une langue française magnifique, et qui correspondent si bien aux idéaux que défend notre Association d'anciens Déportés. Idéaux repris dans la Déclaration Internationale des Droits de l'Homme de l'O.N.U., en date du 10 décembre 1948.

Nous verrons d'ailleurs, dans la suite de ce rapport, combien l'histoire de la déportation et la commémoration de la Révolution se trouvent intimement liées.

La défense de la vérité historique constitue le dernier volet de nos réflexions. Nous continuons à œuvrer pour que les documents et les témoignages qui stigmatisent la réalité du nazisme soient connus des historiens et passent à la postérité. A cet égard l'important travail réalisé par Paul Le Caër et France Bou-dault doit être à nouveau rappelé. Il s'agit de l'enregistrement, sur bande vidéo, de la documentation photographique relative à Mauthausen. De même, les recherches conduites, avec persévérance, par Serge Choumoff, qui montrent avec toujours plus de précision l'enchaînement dans l'usage des gaz entre l'élimination des malades mentaux, le meurtre des opposants politiques et les génocides raciaux. Le voyage effectué en Pologne, à l'occasion du Comité International d'octobre 1988, a permis de faire de nouveaux pas dans ce sens, grâce aux contacts pris avec des témoins polonais. A Varsovie, la délégation française a recueilli l'adhésion unanime des délégués des différentes nationalités sur la nécessité de réunir, en un même lieu, les références documentaires possédées par les Amicales nationales. Signalons, en particulier, un procès intenté, en Autriche, par des néo-nazis, au sujet de la chambre à gaz de Mauthausen et que nous devons suivre attentivement.

C'est ici que nous voyons se rejoindre encore l'histoire de la Résistance et de la Déportation et celle de la Révolution. Une certaine mode de la négation de l'histoire se développe aussi à propos de la Révolution française dont les apports se trouvent parfois contestés. Notre attachement à la déclaration de 1789,

démontré ci-dessus, nous conduit à défendre ce patrimoine que les nazis et leurs collaborateurs avaient tenté de détruire.

Qui nous rappelle ce qu'était l'ancien régime aboli par la Révolution ? Qui nous rappelle ce qu'était la justice ? Par exemple, le supplice de Damiens, simple d'esprit qui, en janvier 1757, avait porté un léger coup de canif à Louis XV pour tenter de le rappeler à ses devoirs. Le 28 mars 1757, Damiens fut atrocement torturé, puis on l'écartela. Autre exemple, celui du chevalier de La Barre, accusé de mutilation de crucifix, de chants antireligieux et de la lecture du dictionnaire philosophique de Voltaire. Il fut torturé, décapité et son corps fut brûlé le 1^{er} juillet 1766.

Qui nous rappelle que c'est en 1789, grâce à une proposition de l'Abbé Grégoire, prêtre constitutionnel et plus tard concordataire comme 70 % des prêtres français, que furent reconnus effectivement aux protestants et aux juifs les droits de citoyens à part entière ; c'est-à-dire d'être des hommes comme les autres ?

Ce sont ces évidentes convergences qui ont amené les membres du jury du Concours national de la Résistance et de la Déportation à associer, en 1989, le souvenir de la période 1939-1945 et le souvenir de la Révolution.

Nous participons, pour beaucoup d'entre nous, à la préparation des épreuves, par des interventions dans les lycées et collèges. Nous terminerons ce rapport par le rappel du thème de ce concours auquel nous sommes plus que jamais attachés. Les élèves de 3° des collèges et ceux des lycées professionnels, d'une part ; les élèves de 1re et de terminale des lycées, d'autre part, sont appelés à montrer en quoi les Résistants de la 2° Guerre Mondiale ont repris et réanimé la grande tradition patriotique, démocratique et civique léguée aux générations futures par la Révolution française. Et le thème fait référence à cinq traits significatifs de la révolution.

- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- La fête de la Fédération.
- La Marseillaise.
- La devise républicaine.
- La patrie en danger.

En effet, en 1793, comme en 1940, la patrie était en danger. N'oublions pas que, parmi les droits naturels et imprescriptibles de l'homme, la Déclaration des Droits cite : la résistance à l'oppression. Nous avons là, chers Camarades, une excellente occasion de montrer que ces idéaux sont toujours actuels et toujours à défendre, partout dans le monde, comme nous avons juré de le faire au sortir du camp, par fidélité à la mémoire de nos Camarades assassinés.

DATES A RETENIR

DIMANCHE 30 AVRILJOURNÉE DE LA DÉPORTATION

VENDREDI 5 MAI

Anniversaire de la Libération du Camp de Mauthausen

CÉRÉMONIE A L'ARC DE TRIOMPHE, à 18 h 30

Rendez-vous à 18 h, angle des Champs-Elysées et de la place Charles-de-Gaulle

LUNDI 8 MAI LES CÉRÉMONIES ANNIVERSAIRES DE LA VICTOIRE

Et notre ami Robert Renard, qui suit avec tant d'attention et de minutie les comptes de notre Amicale, exprima de façon claire et concise le bilan financier de l'année écoulée.

RAPPORT FINANCIER 1988

par Robert Renard, trésorier général

Ce rapport financier vous fixe le résultat d'une année calme où les prévisions n'ont subi aucune perturbation et qui possède donc tous les éléments de satisfaction qu'un trésorier peut désirer.

En effet, par comparaison avec l'année dernière, les cotisations sont en excédent de 75 344,05 F; les bons de soutien, de 48 300,36 F; les dons, de 63 103,17 F, soit un total excédentaire de 186 747,58 F seulement pour ces trois postes.

En 1987, les investissements en films et livres absorbaient 46 285,73 F de nos finances. Cette année, ce poste n'est à charge que pour 4 618,19 francs (environ 10 fois moins).

CUVÉE SPÉCIALE DE L'AMICALE DE MAUTHAUSEN



Appellation Côtes de Provence Contrôlée

A l'intention particulière de nos Camarades et Familles, Emmanuel PLAUCHUT vous offre ces conditions exceptionnelles, en vous référant de l'Amicale.

TARIFS 1988 (port compris) Rouge - Rosé - Blanc

12 bouteilles 305 F 48 bouteilles 24 bouteilles 535 F

975 F 60 bouteilles 1195 F

36 bouteilles

_	_	_	_	_	_	_	_	_	-	_	-	-	-	-	_	-	≥	
С	0	UI	PC	λ	I-F	RÉ	P	10	NS	ŝΕ								

Nom		•				•					•		•	•																		•	•	•	
Adresse					٠,		÷						•					٠	•			٠				٠				٠		•			
Ville			÷	٠		٠			•				8%					¥	×			*		•			20								
Code posta	۱.	,		٠	•				÷			٠	•					•			•	*	•	٠	٠	×	×	٠						ĸ	
		٠	•				•	•	٠					ŀ	oc	οι	ıt	е	ill	e	s		d	Э	ı	ro	u	g	е						
														ł	00	JC	ut	е	il	le	S		(le	,	r	0	S	é						
1.00										į.				ŀ	20	วเ	ıt	e	ill	e	S		d	е		b	la	n	C						

A retourner, accompagné du règlement par chèque ou mandat à Emmanuel PLAUCHUT - Domaine de Grandpré 83390 PUGET-VILLE (tél. 94 48 32 16)

Le repas fraternel du 5 février



Une vue de la salle au repas du 5 février

Sur la lancée des travaux constructifs et animés de l'Assemblée générale, le dimanche 5 février, nous nous dirigions vers le hall central de la Mutualité où nous guettions les arrivants, ceux qui venaient eux, spécialement pour le repas du camp central Gusen, Steyr, Linz, des « petits » commandos et des anciennes de Ravensbrück-Mauthausen.

C'est toujours une grande joie de se retrouver. Au bar, le garçon commence son travail à un rythme accéléré, de partout, on lui passe commande de jus de fruits ou apéritifs. Jean Laffitte, d'Ebensee, arrose, avec une grande joie, la venue d'un petit-fils. C'est l'ambiance d'un jour de fête. On embrasse un bon camarade, une veuve ou un jeune, fils ou fille de déporté. Madeleine, Micheline, Jacqueline sont toujours présentes, pour les travaux d'intendance, contrôle des entrées, vente des billets, littérature, etc...

Dans la salle, les tables bien dressées nous attendent. Chacun souhaite s'asseoir près de tel ou tel camarade de son commando. Il est très difficile de garder des places, mais petit à petit chacun trouve à se caser, dans la bonne humeur.

Le repas ressemble à celui de l'an passé. Tout se passe dans le calme. Puis arrive notre secrétaire général, notre Mimile, qui a repris sa vitalité. Nous le revoyons avec plaisir dans ses grands jours, plein d'allant et d'ardeur, malgré l'âge et la maladie. Il nous dira quelques mots, toujours avec beaucoup de cœur et de justesse. Il fera appel au général Henri Menard pour qu'il prenne la parole ; ce qu'il fera avec émotion.

Le repas se termine dans une ambiance très animée, chacun allant à droite, à gauche pour faire la bise à un ancien, à une veuve. Vers 16 heures, commencera le départ pour certains ayant un train à prendre. Petit à petit la salle se vide...

Enfin il reste, comme toujours, un dernier carrè inséparable. Ceux qui le constituent ne connaissent pas l'heure. Ils attendent les derniers pour se rendre à l'Amicale prendre un dernier verre. Mais, à 18 heures, il faut partir, laisser ceux qui nous ont si bien reçus aller se reposer. Ils le méritent.

A bientôt à notre prochaine rencontre.

R. GOUFFAULT, Ebensee 34.534.

Cérémonies de la Journée Nationale de la Déportation, à Paris

Dimanche 30 avril. - 8 h 45, messe à l'église Saint-Roch. 16 h, cérémonie au Mémorial des Martyrs Juifs, rue Geoffroy-l'Asnier, suivie d'un défilé silencieux jusqu'à la Crypte des Déportés.

16 h 45, cérémonie à la Crypte et ensuite des autocars conduiront les participants à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme, à 18 heures.

Aux anciens de Linz

Extrait d'une lettre que nous avons reçue d'un aviateur américain qui fut abattu à Linz, lors du bombardement de juillet 44.

« Pendant la 2e guerre mondiale, je pilotais un avion américain en Italie. Pendant une attaque, le 25 juillet 1944, la première sur les usines Hermann Goering à Linz, j'ai été abattu. J'ai passé un an dans un camp de prisonniers de guerre en Allemagne du Nord.

J'écris un livre sur cette attaque et je voudrais y inclure sur le KZ Mauthausen et ses occupants pour deux raisons : des détenus de Mauthausen travaillaient dans l'usine H. Goering et beaucoup furent tués lors de cette attaque : environ 30 américains abattus ont été conduits à Mauthausen et Gusen, quelques-uns ont été fusillés ce jour par les SS.

Pouvez-vous me donner un renseignement sur l'un ou l'autre de ces incidents ou me fournir le nom d'une personne qui pourrait le faire ».

Nous remercions les camarades qui voudront bien nous faire un récit de leurs souvenirs de cette journée et des jours qui ont suivi.

Notre ami Paul LE CAER vous recommande

à DEAUVILLE

"HÉLIOS HÔTEL" ** NN

tenu par ses enfants J.-Cl. et J. ANFRY B.P. 30 - 14800 DEAUVILLE - Tél. 3188 28 26

44 chambres avec bain — Au cœur de la Ville Piscine - Bar - A 200 mètres de la plage

Ouvert toute l'année

Du samedi 28 octobre au vendredi 3 novembre 1989 (dates susceptibles d'être modifiées, selon les congés scolaires)

PÈLERINAGE DE LA TOUSSAINT A MAUTHAUSEN et ses commandos de REDL-ZIPF, EBENSEE HARTHEIM, MELK, STEYR, GUSEN

Prix : 2 450 F (environ), tout compris, de Kehl à Kehl (gare frontière Franco-Allemande) Inscription de principe dès maintenant et avant le 15 juin dernier délai

Pour que le souvenir demeure

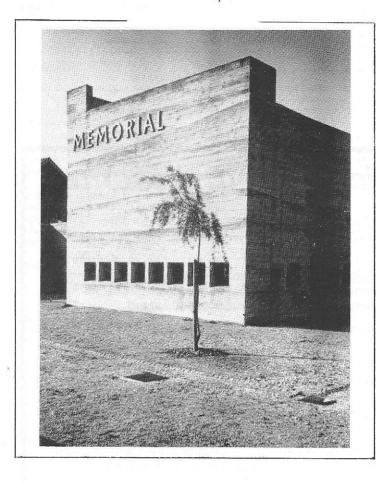


Ce qui reste du four crématoire

Voici un exemple de ce que l'Amicale a fait pour perpétuer le souvenir de nos Camarades disparus à Mauthausen ou dans ses commandos.

Nous vous soumettons deux photographies prises à Gusen. L'une représente l'état du Crématorium en 1949, quatre ans après la libération du camp.

La seconde montre le Mémorial que nous avons réussi à édifier, en 1965, dans l'ancien camp et qui renferme les deux fours crématoires restaurés. Tous les visiteurs peuvent maintenant et pourront, nous l'espérons, longtemps encore se recueillir en un lieu témoin des souffrances de nos Martyrs.



1939

50^e Anniversaire

1989

HISTOIRE DE MAUTHAUSEN et des RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS DÉPORTÉS

A paraître en Mai 89 - 400 pages - Relié ou broché - Photos En souscription : Relié 140 F - Broché 120 F - Après 175 F Commandes chez l'auteur : José BORRAS, La Bochetière

CHOISY-EN-BRIE - 77320 LA FERTÉ-GAUCHER

Les restes de Déportés et de Résistants, abattus par la Gestapo,

toujours utilisés, dans les facultés de médecine, en R.F.A.

Le Journal « *Le Monde* », du 12 janvier 1989, a publié deux articles, l'un signé L.R. et l'autre par Jean George, qui se font largement écho et commentent l'effarante révélation faite, à ce sujet, par un magazine télévisé intitulé « Tagesthemen » et qui a été diffusé, le 2 janvier 1989, en R.F.A.

Le reportage révélait que deux grandes universités ouestallemandes, celles de Tübingen et de Heidelberg, utilisaient toujours des corps de Victimes du III^e Reich pour la formation des étudiants en médecine.

L.R., correspondant du « Monde » à Bonn, précise que « les archives de l'université de Tübingen indiquent en effet, que 99 cadavres de victimes décapitées avaient été remis, à la section d'anatomie de la Faculté de médecine, entre 1933 et 1945, alors que, dans les seize années précédentes, elle n'en avait reçu que trois. Les organes de ces corps, conservés sous forme de « préparations », n'ont pas cessé, depuis, d'être étudiés par les futurs médecins.

« De son côté, l'université de Heidelberg a « bénéficié » de la présence toute proche du camp de concentration de Kieslau pour approvisionner son cabinet d'anatomie. Le camp de Kieslau, où étaient détenus principalement des communistes et des sociaux démocrates ».

A la suite de l'émotion suscitée par cette affaire, les responsables de l'université de Tübingen ont confirmé, dans un rapport remis, au gouvernement de Bade-Wurtemberg, le 11 janvier 1989, l'existence de quatre préparations provenant de deux personnes exécutées, pendant la période nazie : une femme d'origine polonaise et un homme vraisemblablement allemand.

En ce qui la concerne, l'université de Heidelberg a indiqué qu'elle avait retiré, de son institut d'anatomie, trois préparations provenant de personnes décapitées entre 1941 et 1943, ainsi qu'un morceau de crâne d'origine indéterminée.

Réagissant, assez mollement, neuf jours après l'émission télévisée qui a dénoncé cet effrayant scandale, le Chancelier Kohl, lors d'une conférence de presse, a qualifié de « parfaitement insupportable et inacceptable un tel usage, s'il était avéré », ajoutant « je n'en sais pas plus ».

De leur côté les deux universités mises en cause se sont engagées à détruire immédiatement toutes les préparations qu'elles possédaient et qui remontaient donc à la période nazie.

Mais comme le souligne pour sa part Jean George : « On touche ici au problème, global, en République d'Allemagne Fédérale, de l'insuffisante, pour ne pas dire de l'inexistante dénazification au lendemain de la défaite. Durant quarante trois ans, personne, dans l'administration, la médecine, l'université, à l'échelon fédéral ou a celui des laender, ne s'est préoccupé de ce que nombre de nostalgiques, Outre-Rhin, doivent, eux aussi, considérer comme un « détail »... Le mérite du reportage télévisé par lequel le scandale arrive est d'avoir montré que ces secrets peuvent se nicher dans tous les recoins d'une société où l'immonde palpite toujours ».



Le Général Delestraint au Panthéon

Notre camarade Bob Sheppard, membre du Comité d'Honneur de l'Association à la Mémoire du Général Delestraint, nous informe que le Président de la République vient d'approuver le projet qu'il lui avait soumis d'évoquer, au Panthéon, la mémoire du Général Delestraint.

Officier des chars, chef direct du Général de Gaulle, résistant de la première heure, il fut délégué, par le Général, dès 1942, pour « refaire l'armée française ».

Avec Jean Moulin, il est l'une des grandes figures de la Résistance. Arrêté, déporté à Natzweiler et à Dachau — où il représentait les Déportés français au sein du Comité International clandestin — il fut assassiné par les nazis, dix jours avant la Libération du Camp.

Ses cendres ayant disparu dans « la Nuit et le Brouillard », il ne pourra pas, bien entendu, avoir une sépulture au Panthéon. Elle sera remplacée par une plaque marquant sa mémoire.

La réalisation est en cours, avec le Ministre de la Culture et le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Une cérémonie importante sera organisée, vraisemblablement dans le courant du mois d'avril 1989 (Journée Nationale de la Déportation, anniversaire de son assassinat). Tous les Résistants et les déportés voudront s'associer à cet hommage.

Dès que les dates seront connues, ainsi que les modalités d'organisation de la cérémonie, toutes informations utiles vous seront communiquées, pour qu'en très grand nombre, la Résistance et la Déportation s'unissent dans le souvenir des combats communs et rendent les honneurs à l'un de leurs glorieux chefs.

Extraits de la Résolution générale votée par nos Amis des Pyrénées Orientales

Les anciens Déportés et Familles des Disparus, membres de la Section des Pyrénées Orientales de l'Amicale de Mauthausen, réunis en assemblée générale au Palais des Congrès et de la Jeunesse, à Perpignan, le dimanche 11 décembre 1988,

- Approuvent l'action de la Section de l'Amicale, pour son apport financier au Concours départemental de la Résistance et de la Déportation, en permetant à quelques uns des lauréats de visiter le camp de Mauthausen, et de connaître ainsi les lieux où tant des leurs ont laissé leur vie dans cet enfer d'extermination massive.
- Ils constatent que Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se succèdent les uns après les autres, sans apporter des solutions aux problèmes litigieux des Anciens Combattants et Victimes de Guerre; notamment pour les pensions des veuves et orphelins, le rapport constant et pour les droits légitimes des anciens combattants des divers conflits.
- Ils pensent que, tenant compte des décès trop nombreux des pensionnés de guerre qui créent une énorme économie dans le budget du Ministère des A.C.-V.G., il serait possible de satisfaire plusieurs droits de ces derniers.
- Conscients des dangers qui menacent encore les peuples de notre planète, les anciens Déportés de Mauthausen et Familles des Disparus resteront unis et lutteront au sein de la Section de l'Amicale des Pyrénées Orientales, afin que la jeunesse d'aujourd'hui « ne revoit plus çà ».

HARTHEIM

La traduction publiée, sous ce titre, dans notre n° 235, est celle d'un texte déjà fort ancien, puisqu'il fut publié par l'Amicale autrichienne, il y a plus de dix années

L'étude la plus récente concernant Hartheim est dûe à notre camarade P.-S. Choumoff et vient d'être publiée, comme 2° annexe, dans le livre remarquable de Germaine Tillion « Ravensbrück » dont nous avons déjà annoncé la parution. Cette étude fait tout d'abord état des premiers gazages de l'ère nazie, celui d'aliénés polonais, au Fort VII de Poznan, dès le 15 novembre 1939. Le rôle de Hartheim, dans le cadre ultérieur de l'action « euthanasique » et dans ses rapports avec Mauthausen est ensuite étayé, grâce à maints documents. Y figurent de nombreuses dépositions de SS qui prirent une part active dans l'accompagnement des transports depuis Mauthausen et Gusen. Pour la première fois est indiquée la liste des transports de 1942 en provenance du camp de Dachau. Il s'agit donc de la documentation la plus complète à ce jour.

La 3° annexe du même livre constitue une reprise de l'étude « Les assassinats par gaz à Mauthausen et Gusen » déjà publiée, comme tiré-à-part, par l'Amicale, avec principalement deux adjonctions inédites :

- l'appendice 4, relatif à la confession de Ziereis avant sa mort, contient une explication proposée par P.-S. Choumoff qui rendrait enfin plausible l'évocation de millions de gazés dans le passage de ce texte concernant Hartheim;
- une reproduction de la photo originale du dispositif de génération du zyklon B utilisé pour la chambre à gaz de Mauthausen. Il s'agit d'une découverte récente, dans les archives américaines, à Washington.

MAUTHAUSEN

Nous nous permettons de publier cet article paru, sous ce titre, dans le bulletin « Voix et Visages » de l'A.D.I.R., journal des anciennes Déportées.

Nous rappelons que nos Compagnes sont arrivées à Mauthausen le 7 mars 1945, venant de Ravensbrück. Après un passage au block 16, elles ont été dirigées dans un bloc en dehors du camp, derrière la carrière, près d'un petit ruisseau. Elles furent rapatriées, par la Croix Rouge, les 22 et 23 avril 1945.

On y arrive par un petit chemin légèrement encaissé longeant des prés verts; un ruisseau anime le vallon. Des arbres, des fleurs jaunes semblables à des boutons d'or, nos yeux avides trouvent des pissenlis sans les chercher. Une ferme sur une colline de gauche avec des poules et une vache, une femme en robe claire. Des talus à escalader et des sentiers à parcourir sont là pour nous tenter. Peu à peu s'approche, comme sur un écran, le lieu où l'on doit aboutir : le fond du vallon. Le chemin et les fleurs sont le décor. Le drame se consume ailleurs.

C'est ce bloc énorme toujours le même. Il est accolé à un bois de mélèzes et de pins, je crois, masse sombre de conifères. Baraques que nous rencontrons à travers l'Allemagne, semblables à des animaux qui prennent la teinte de ce sur quoi ils reposent. Tout autour, à un mètre du mur peint en vert foncé, les barbelés; l'eau en est exclue. Elle ne saurait être prisonnière et de l'entendre suffit à nous laver et à étancher notre soif. Un mirador à l'entrée. Et nous voici debout, les bras ballants, projetées par les autres dans ce fatras de corps, de paille, de gamelles et de têtes. Mais quelles autres ? Quelle intense solitude plutôt.

Et toujours des arrivantes qui veulent une place, un peu de paille pour camper.

Est-ce un grand hall pour la vente des fruits et des légumes ? Une immense bergerie ou bien encore une gare de marchandises avéc ses remises vides attendant des trains en panne? Le décor est simple, les yeux ne savent où se fixer, tout se passe au ras du sol, dans la poussière de terre et de paille, de loques, de bras qui s'étalent pour accrocher le plus d'espace possible. Deux mille femmes sont ainsi parquées, avec tout ce qui doit les faire vivre jusqu'à la fin. Pour joindre un quart de mètre carré de vide qu'une compagne charitable a essayé de vous garder, il faut marcher sur le tout, rapidement pour faire mal le moins longtemps possible. Quand on a acquis un certain équilibre, c'està-dire la surface de ses deux pieds à une distance convenable - debout - on n'ose s'accroupir, car le tableau qui s'offre à vous a une poignante grandeur qui vous suffoque et auprès duquel le pont de troisième classe des bateaux d'émigrants n'est rien. Des femmes et des objets constituent un tas informe jusqu'aux genoux. Pour toutes, cela va être le moment de prendre place pour la nuit, mais il vaut mieux n'y pas penser : accroupies souvent à même le sol, entassées les unes sur les autres, ces centaines de femmes luttent contre la folie, le vol, le sommeil, la faim et la vermine. Rien où accrocher son regard halluciné, éperdu. Partout cette même teinte grisaille des couvertures sales, des visages et des robes que l'on traîne avec soi depuis des mois. Et chacune, d'un instinct élémentaire, s'agrippe à son petit sac où elle a conservé ses derniers trésors, peut-être un reste de pain ou un bout de savon.

Une seconde d'inattention et c'est perdu à jamais. Tout ce qui est masse est amoindri, rapetissé au point de former un nouveau sol vaguement vivant et gémissant. Le volume est devenu plan. En cette fin de journée, personne ne peut plus crier sans tourner à l'hystérie. Cependant, mugissantes, victorieuses, occupant les seules bases solides de cet immense capharnaum, les blockowas et stubowas essayent leur force : volée à chacune d'entre nous, à chaque soupe ou ration de pain, contre les malheureuses qui n'ont su se défendre contre les voisines envahissantes. Et c'est alors le mouvement d'un géant sur un peuple de fourmis. La lutte est impossible, disproportionnée, et il ne s'agit plus que de préserver son esprit qui risque de s'abattre. Pour cela, il faut s'accroupir à son tour, fermer les yeux, ne rien voir, ne rien entendre, ne rien sentir, ne serait-ce que quelques secondes. Maintenant il ne reste plus là qu'une immense et effroyable moisson de femmes recroquevillées en leur infinie solitude. que ni les cris, ni la faim ne saurait atteindre. Epuisées elles dorment sur place sans rêve et sans repos - anonymes. Mais dans une main crispée et inconsciente une fleur jaune finit de se faner.

Et ceci se passait dans des temps très anciens.

MIARKA.

L'Amicale était présente

- 7 décembre : à l'exposition du centenaire de la Fédération Nationale André Maginot (Jean Gavard, Emile Valley).
- 7 janvier : messe à l'église St-Louis des Invalides et cérémonie à l'Arc de Triomphe, dans le cadre du centenaire de la Fédération Nationale André Maginot (notre président le Général Petchot Bacque, Paul Escribano porte-drapeau).
- 18 janvier : cérémonie à l'Arc de Triomphe à la mémoire des disparus lors de l'évacuation du camp d'Auschwitz (P. Escribano).
- 22 janvier: messe à l'église Ste-Elisabeth à la mémoire des militaires, des civils, des prisonniers, des déportés morts pour la France, organisée par l'Union Nationale des Combattants (P. Escribano).
- 27 janvier : cérémonie à l'Arc de Triomphe pour l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz (P. Escribano).
- 12 février : défilé de l'Union Nationale des Combattants dans les rues du 3e arrondissement de Paris (P. Escribano).
 Dépôt d'un triangle de fleurs au Monument du Père Lachaise pour commémorer le 50e anniversaire de l'exil de nos camarades Républicains Espagnols en France.
- 18 février : les camarades du Pas-de-Calais étaient présents à l'inauguration à la Mairie de FOUQUIÈRES-LEZ-LENS, d'une salle des Frères ZIARKOWSKI, l'un d'eux Bohdan ZIARKOWSKI a été interné à Blois et déporté à Mauthausen, Melk/Ebensee, Mle 60.695, décédé en 1970.

SOUVENIR - AVENIR

L'intervention de Nicolas Piquée-Audrain, lors de notre dernière Assemblée générale, ne semble pas avoir été bien perçue. Notre ami ne mettait pas en cause l'activité de l'Amicale; il sait très bien que celle-ci fait beaucoup pour que des jeunes prennent conscience de ce que fut la Déportation, pour qu'ils en gardent un souvenir durable, après avoir visité le camp de Mauthausen et avoir vécu au contact d'anciens déportés.

Il semble que le fils de notre regretté Daniel ait voulu demander à l'Amicale d'intégrer davantage de nos descendants aux manifestations du Souvenir surtout. 1 600 déportés encore vivants, 1 400 familles. L'équilibre sera bientôt rompu en faveur des familles. Ce sont elles qui auront, dans quelques années, la charge de maintenir, en France, la connaissance de Mauthausen, d'expliquer puis de montrer ce que fut et ce que représente un camp de concentration, d'extermination, et en particulier celui-là. C'est aussi un patrimoine à conserver.

Peut-être serait-il souhaitable que soit créée, au sein du Conseil d'administration de notre Amicale, une commission de fils, filles, descendants qui prendrait plus directement conscience de nos problèmes et assurerait, quand cela sera nécessaire, la relève, dans les manifestations du Souvenir principalement ?

Peut-être aussi pourrait-on, pour le 45° anniversaire, en dehors de la période des manifestations internationales, envisager un pèlerinage réservé à un nombre limité de « descendants », limité mais symbolique qui serait, pour les années à venir, le point de départ d'autres pèlerinages du Souvenir composés de la même façon ?

Il y a des bonnes volontés qui ne demandent qu'à participer, il ne faut pas les décevoir, les décourager.

J. PEYRAT.



« La clé des camps »

Dans sa chronique intitulée « Les échos logiques de Savoie », publiée par le Journal « L'Essor savoyard », du 27 janvier 1989, notre excellent ami Paul Vincent, journaliste, membre bienfaiteur de notre Amicale et beaufrère du regretté Bernard Aldebert, a, sous ce titre, exprimé, en ces termes qui nous vont droit au cœur, l'hommage qu'il rend à l'action de notre Amicale :

Les vœux les plus émouvants pour 89 sont sans doute ceux de l'Amicale des Déportés de Mauthausen, à laquelle appartinrent des héros savoyards de la Résistance, comme les frères Anselmet, de Gruffy, ou le grand dessinateur humoriste Bernard Aldebert, enterré à Allèves.

Les rescapés de Mauthausen ont offert aux familles « Les chants des prisons et des camps », pour « perpétuer le Souvenir de ceux qui les chantèrent avec nous et qui ne sont plus ».

Avec, en illustration, une clé de sol crucifiée contre cinq lignes de fil de fer barbelé.

On retrouve, « Le chant des partisans », la Marseillaise de la Résistance ; « Le chant des marais », le « Chant d'espoir des bagnards de Mauthausen », écrit, en mars 1944, à Gusen-Mauthausen par Jean Cayrol et Rémy Gillis.

« Car nous marchons ici, mes frères. Du même pas que les absents.

Quand nous tiendrons dans notre main le premier morceau de pain blanc.

Une souscription spéciale pour l'entretien urgent de nos Monuments à MAUTHAUSEN, à GUSEN et au Cimetière du Père LACHAISE

sera ouverte, lors de la parution de notre bulletin du mois de juin 1989

Quand je tiendrai dans mes deux mains ton premier visage d'enfant.

Quand nous verrons sur les chemins passer la fille et la moisson.

Alors nous marcherons, mes frères, du même pas que les vivants...».

Ils n'ont plus besoin que d'un vœu, ceux qui ont sauvé le printemps pour la liberté.

C'est qu'ils ne soient jamais oubliés.

Leurs pas sont plus vivants que ceux qui vivent...



DANS NOTRE COURRIER

Quelques extraits de lettres reçues après l'envoi des colis et mandats à l'occasion des fêtes de Noël.

— Je vous remercie de tout cœur pour le mandat que j'ai reçu, j'ai été très touchée et heureuse. Je ne peux plus me déplacer, j'ai 75 ans mais je suis prise par les jambes.

Mme IGLESIAS, veuve d'Angel.

— J'ai bien reçu le colis de l'Amicale, de tout mon cœur je vous remercie, je suis très touchée, cela donne de la chaleur plein le cœur. Je voudrais aussi vous dire combien j'ai été touchée

drais aussi vous dire combien j'ai été touchée de l'affection dont vous m'avez entourée lors du pèlerinage, cela est pour moi un grand réconfort, j'ai retrouvé une grande famille.

P. ZANELLI, fille de Pierre (Hartheim).

— Ayant passé Noël dans la solitude habituelle, je viens vous remercier du fond du cœur de votre délicate attention. Le colis est arrivé en parfait état et m'a fait un grand plaisir de savoir que les vrais amis ne nous oublient pas.

Mme DELIS, veuve de Robert (Gusen).

— J'ai bien reçu votre colis qui m'a fait grand plaisir, moi je suis malade c'est triste de vieillir et d'être seule. Je vous embrasse de grand

M.M. SAULNIER. veuve d'Aimé (Hartheim).

- Roman BULKATSCH (U.R.S.S.) ancien de Mauthausen matricule 18.080 et de Gusen matricule 47.531 a été reçu en France à l'initiative d'un camarade de Mauthausen; après son retour nous avons reçu la lettre ci-après:
- « Aujourd'hui 15 janvier 89 tous les anciens déportés de Mauthausen se sont réunis pour entendre le récit du camarade BULKATSCH sur son voyage en France. Il nous a dit combien les camarades français travaillaient pour le rapprochement des peuples pour la paix et le témoignage auprès des jeunes. Nous voulons vous remercier pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par plusieurs anciens de Mauthausen ».

— Une lettre de vœux parmi beaucoup d'autres :

« Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais que tu saches bien toute l'affection que je porte à notre belle Amicale ainsi qu'à tous les dirigeants et tous les adhérents. Plus encore qu'à notre retour c'est maintenant que l'on estime la valeur de la fraternité et j'en suis le témoin le plus convaincu ».

P. COLLETTE.

« Bonne et heureuse année à vous tous, qui à la tête de notre Amicale avez la charge de la maintenir toujours aussi vaillante et agissante qu'elle l'était à ses premiers jours. Que notre Secrétaire général se garde en bonne santé afin de pouvoir, encore longtemps, conduire beaucoup de jeunes susceptibles de prendre la relève ».

J. BOYER, veuve de Melk.

« Je tiens à vous remercier pour l'envoi de la cassette « Mauthausen ». Je n'oublierai pas ce pèlerinage avec l'Amicale, tant par les hommages et le recueillement, mais aussi par les messages que nous avons maintenant à transmettre. C'est un peu là ma tâche d'enseignant et surtout celle d'un être humain. Votre cassette ne restera pas inutile, avec mon directeur nous avons l'intention de l'utiliser au sein de l'école ».

C'est avec plaisir que nous publions la lettre de vœux que nous avons reçue d'une jeune fille qui a fait le pèlerinage à Mauthausen en 1988, comme lauréate du Concours de la Résistance.

« Cher Monsieur.

Je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année 1989, puisse-t-elle vous apporter, à vous et à votre Association, la joie et la paix.

Cette année 1988 s'est révélée, pour moi, bien remplie car j'ai... enfin !... fait œuvre d'historienne (ou plutôt, soyons modeste!) d'apprentie-historienne en rédigeant un mémoire de maîtrise sur la vie municipale à Mâcon pendant la Révolution. Quelle joie d'aller dans les archives et de reconstituer la vie il y a 200 ans! Bien sûr, en 1989, la commémoration du bicentenaire ne me laissera pas indifférente et surtout tout ce qui concerne les Droits de l'Homme dont l'application me semble être la condition de la liberté, de l'égalité et de la fraternité pour reprendre la célèbre trilogie! Vous et votre Association ainsi que tous les déportés êtes des témoins importants de ce que l'oubli de certains droits de l'homme peut entraîner. En m'emmenant, le jour de mes 17 ans à Mauthausen, vous m'avez appris et montré ce que l'homme fanatisé peut créer de plus abject et aussi ce que celui qui résiste et qui espère peut réaliser pour qu'il n'y ait « PLUS JAMAIS ÇA ».

En vous renouvelant mes vœux, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite et fidèle considération ».

I. CHEZE.

SOUSCRIPTION

du 7 décembre 1988 au 10 janvier 1989

Nous remercions tous nos Camarades et nos Familles qui, dès le mois de décembre 1988, ont réglé leur cotisation, en y ajoutant leur participation à la souscription destinée à la caisse solidarité. L'affluence des versements nous a obligés à arrêter la liste à la date du 10 janvier. Les versements ultérieurs à cette date paraîtront dans le bulletin de juin.

DÉPORTÉS:

Mme Fanet (20 F), C. Cantos (20 F), J.-R. Ferres (35 F).

50 F: J. Alcobero, J. Antoniotti, J. Arnaud, G. Artacho, J. Aubineau, J. Areste, R. Aguilera, J. Aulanier, P. Andujar, Aparicio-Garcia, R. Barboti, F. Bozon, Mme Blondeau, F. Blas, M. Binet, A. Blanch, G. Bombardier, L. Barcelo, G. Bernard, R. Bondon, A. Ballesta, E. Bourlier, M. Besneux, P. Betton, T. Barajas, J. Civel, F. Canaud, S. Calatayud, M. Caballero, M. Celma, J. Canovas, R. Chef, P. Chapelle, F. Carayol, E. Corouge, D. Chlique, M. Carrier, F. Checa, L. Coudenne, J. Chomienne, L. Cabrera, F. Carron, G. Crubille, Mme Chombart de Lauwe, J. Dapère, A. Duvivier, H. Denis, G. Dubois, R. Darque, M. Deleglise, A. Diaz, R. Dufaut, J. Durand, R. Dinard, L. Delest, J. Fraysse, Fermandez-Parez, Ch. Frélaut, R. Gleyze, A. Féret-Patin, P. Glansberg, J. Gomez, E. Garrigos, A. Gaucher, J. Graton, G. Garnier, E. Gonzalez, N. Garcia, L. Gambut, L. Gagne, G. Garcia, L. Guédon, A. Hersog, M. Havette, D. Hallant, G. Henry, M. Isla, J. Ivanoff, F. Kieffer, R. Le Cornec, M. Laurent, Ch. Levert, J. Laranjo, P. Lesne, M. Salas, H. Ledroit, A. Lopez-Garcia, G. Sallaz, L. Lopez-Celador, A .-J. Lopez, Joaquim Lopez, H. Lalisse, A. Marchetto, P. Mauger, J. Morfin, E. Maurin, Ch. Mousson, M. Monsec, A. Monestier, J. Moréno, R. Mequillet, J. Miranda, J. Mourot, M. Michel, R. Morandat, M. Mayan, O. Manzano, J. Michel, G. Mazoyer, A. Miro, A. Moréno, F. Navarro, M. Neyret, J. Nuri, J.-N. Avarro, J. Olle, G. Picornot, G. Petitjean, S. Parra, R. Perrin, W. Pillet, P. Petitseigneur, N. Pirsch, L. Pondruel, Ch. Roth, A. Ramon, M. Raemo, L. Régnault, J. Rajis, A. Roméro, D. Ruso, H. Rosen, A. Rubio-Dehec, A. Rémy, J. Ségura, V. Soblechero, G. Santanbien, J. Subirana, Mme M. Salou, E. San-Martin, R. Schmitt, V. Scarsi, E. Seince, J. Scheidt, R. Senesen, F. Subira, B. Sanchez, D. Torres, P. Thomas, N. Trinel, Mme Y. Vallet, F. Vizcaino, J. Verde, M. Vessier, Mme G. Walle, F. Wetterwald, J. Wachowicz, A. Wackherr.

Mme M. Nicolas (60 F), R. Pinault (90 F).

100 F: C. Armand, J. Avia, B. Aixas, J. Briquet, G. Bertrand, A. Broust, L. Breton, F. Brignol, M. Broussier, R. Couffrant, D. Campos, A. Guenin, M. Cuertiella, E. Chevrier, J. Carrier, J. Corti, A. Cloup, J. Carraz, E. Corboli, A. Duque, J. Destugues, F. Desmoulin, P. De Smet, J. De Passos, A. Dauteuille, P. Dewchamps, M. Ducrocq (120 F), M. Fillaud, M. Gutierrez, L. Ginet, Isidore Fernandez, A. Garandeau, Garcia-Alonso, Ch. Gadou, J. Herrero, J.-N. Herpin, J. Herrada, M. Lama, H. Legrand, S. Lewandowski, Félipe Martinez, A. Mijoin, A. Montagne, R. Maitrejean, L. Padial, F. Pintos, P. Perreault, Polo-Bulgar, G. Psaltopoulos, F. Quesada, B. Reymond, R. Roy, Rubio-Gascon, M. Rosseti, A. Rambach, R. Renard, A. Siméon, J. Struck, Sanchez-Nicolo, A. Sanz, V. Tenier, A. Tibodo, P.-V. Vial, P. Veygalier, N. Vanryb, J. Voute.

Pour nous éviter des frais inutiles si vous changez de résidence, ayez la gentillesse de prévenir l'Amicale.



VIN DE BORDEAUX

Château Maison Noble

ROGER et YVONNE PUPOVAC

PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS

Les meilleurs moments de la vie, et il y en a heureusement encore, méritent d'être célébrés avec une bonne bouteille de vin, surtout lorsqu'il s'agit de bons petits bordeaux garantis AOC et mis en bouteilles au château comme ceux que le soussigné (ancien de Linz 3, matricule 60 472) est heureux et fier de vous proposer aux conditions ciaprès :

Prix T.T.C. départ chais Maison Noble plus transport.

Bordeaux rouge 1985: le carton 12 bouteilles 75 cl - 288 F.

Bordeaux blanc sec - AOC entre deux mers: le carton 12 bouteilles 75 cl - 216 F.

Expédition franco de port au prix cidessus possible à partir de 10 cartons, d'où avantage de grouper les commandes.

PUPOVAC Roger Saint-Martin-du-Puy 33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE Tél. 56 71 86 53

BORDEAUX : « la couleur du bon goût »

150 F: A. Ayache, M. Adam, F. Dodenan. R. Barty, A. Blin, R. Blot, E. Choppick, B. Cognet, C. Cabeza, M. Clavilier, L. Cobbe, B. Campanini, F. Canego, A. Daret, J. Del Olmo, P. Escribano, A. Fougerousse, J. Foraste, A. Garcia, Garcia-Gutierrez, A. Gimenez, H. Hochman, R. Joannes, P. Lallet, R. Lombard, R. Lepage, Mme C. Lesieur, H. Marguerite, A. Moyne, H. Niogret, R. Oddes, J. Perlado, H. Picot, A. Postigo, J. Oro, J. Roig, P. Verdumo, R. Wesson, anonyme P.-L. (175 F).

200 F: M. Abarca, G. Bresil, M. Caballo, E. Cab Allero, R. Daniot, H. Girolami, L. Hovasse, P. Janusczock, R. Fleury, M. Marin, N. Mareschi

250 F: B. Chozas, Y. De La Barre De Nanteuil, Gonzalez Santos, L. Laparra, F. Lopez, J. Martinez, V. Platel, E. Repellin, A. Rupnick, J.-P. Salomon, J. Sculfort, J. Varnoux.

300 F: L. Daniel, P. Vieuge, A. Arlas.

350 F: A. Aparicio, J. Audoux, E. Blasco, Mme Cerneau D., J.-M. Delabre, R. Delaune, M. Fraissange, D. Foletti, A. Gibon, J. Gomez, M. Lalande, R. Obin, J. Pocull, J. Pujol, J. Sanz, P. Tétard, A. Trommer, P. Viger, V. Vozel, M. Pages.

400 F: anonymes J.-H, M. Cuevas, R. Bournault, H. Ménard, R. Rico, A. Labbé, Colet-Balart (450), L. Garcia-Manzano (450), B. Nebot (450), D. Morice (450), P. Kouyoumdjand (450).

500 F: Ch. Fichter, Garcia Sébastien, Garcia-Lopez A., Mme Maestrati, G. Rovira, J. Keyer, L. Sallo, Mme A. Vasselin, J. Marsol (550), P. Vignaud (550), R. Alba-Rodriguez (600), M. Malle-Jaureguy (600), P. Barry (600).

850 F et plus: E. Charlan-Rey, R. Cathelin, Ch. Arnoux, E. Bouchacourt, P. de Froment, B. Maingot, Léandre Pons, R. Rudloff, Graçia-Zalaya (930), P. Laidet (950), anonyme J.-P.

(1 000), R. Gouffault (1 000), H. Macau (1 000), I. Ontiveros (1 000), M. Quillent (1 000), P. Rochon (1 000), Ch. Bensi (1 050), I. Navarra (1 800).

FAMILLES, Mmes et M.:

10 F : S. Benito, M.-A. Huneau, R. Astier, J.-M. Ginesta, M.-Y. Puget, L. Martinez.

30 f: B. Aufranc, L. Ane, F. Bravo. L. Bertrand, M. Blais, M. Bérard, F. Carrion, H. Chesneau, G. Cano, R. Charlot, S. Carlion, D. Combrisson, M. Chaillet, J. Claude, J. Denaiffe, Da Silva Martin, S. Dautun, C. Dubois, R. Dodin, Y. Doury, M.-T. Delaneuville, M. Dorado, R. Debon, M. Fort, Fawtier, O. Estager, J. Gandon, Garcia-Fuerte, P. Hay, M. Hauteville, G. Hantson, R. Jolivet, V. Jaillet, J. Khatir, G. Kauffmann, S. Lagarrigue, R. Lauzanne, Lormail, M.-L. Lombard, S. Lathuillère, G. Laborieux, R. Lechevallier, G. Lehoux, A. Latour, P. Morel, D. Monin, R. Mano, C. Marlin, A. Moreau, M. Mayot, H. Mourioux, O. Midol, L. Martinez, R. Padilla, S. Parouty, B. Polpré, J. J. Pessaud, G. Philiponeau, Ragueneau, M. Ravot, A. Ravat, Sensolil, J. Segura, M.-P. Schosmann, H. Soumy, L. Tosi, M. Traffey, L. Vitry, S. Vilalta. V. Vellat, Z. Wojas, A. Zub.

50 F: A. Anjorand, A. Blancher, J.-L. Bernard, J. Carrascosa, E. Cochenet, B. Cazenave, P. Desserin. F. Gaudin, M. Jacques, L. Kinic, P. Grenet, I. Mondon, M. Pignard, M.-Y. Puget, P. Michel (60).

80 F: A. Aiximeno, J. Alix, G. Brunet, E. Bidart, Ch. Bonsergent, A. Bley, G. Bonnet, C. Carrera, J. Corbe, R. Chaniot, E. Calza, H.-L. Denaiffe, P. Duhaut, G. Fontaine, A. Gaillard, J. Guillet, R. Humbert, R. Hamelin. M. Lozano, R. Lasarte, M. Leante, L. London, O. Milet, O. Martin, M. Monamy, H. Marie, H. Olivier, Prevost-Alby, S. Peuget, M. Ozeré, G. Passagez, G, Pateau, E. Persyn, M. Roth, A. Thomas, L. Tribalat, Ch. Villard.

100 F: L. Chanel, Crepin-Straumann, P. Desserin, O. Gélin, P. Lefèvre, M. Philippe (110), M. Poveda, D. Riquoir, J. Vico.

130 F: A. Amar, D. Baron, A. Boizot, F. Berger, Y. Bertona, L. Burtin, G. Champigny, G. Defez, B. Guillars, I. Grenat, A. Jacquelot, Th. Pelissier, J. Rivière, G. Rouquier, Sauvage de Brantes, J. Vezes.

180 F: G. Charlet, G. Kejler, M.-L. Saigre.

200 F: O. Alby, H. Camos, A. Heriveau, A. Hofmann, J. Tillard, P.-H. Pic (210), A. Gentit (230), C. Giron (230), Jacob/Lebozec (230), J. Dutemps (240), C. Ben-Danou (280), R. Heim (280), A. Mathiot (280), A. Heins (300), Th. Peissel (330), L. Audo (330), L, Beaubois (330), R. Gaffet (330), Cl. Dutemps (400), G. Mauchand (410), J. Charpentier (430), C. Esteban (430), L. Lecombre (500), Ch. Broutta (530), R. Puybouffat (970).

MEMBRES BIENFAITEURS:

H. Eymard (20), C. Gugelot (30), M. Latiegre (25), J.-P. Marietta (20).

50 F: P. Buffet, M. Bizien, G. Carré, A. Charton, A. Courat, G. Cobut, M. Doury, R. Desbat, J. Frelat, A. Germain, A. Hennecent, M. Martinage, Y. Payet, C. Pelletier, V. Ponchel, P. Pinault, M. Rameaux, H. Sabot, H. Sentenac, P.-P. Teitgen, L, Vichy, A. Schneider (60), Deble I. (70), M. Leteuil (70), J. Sanchez (70), M. Merignat (90).

100 F: G. Châtaigne. R. Bernet, J. Delhuvenne, R. Dupré, J. Hoffmann, L. Le Gall, J.-Cl. Mallet, A. Maury, J. Mailho, C. Meunier, A. Mignot, R. Pelletier (120), H. Ramniceanu, G. Schwartz, Schmidt Paule.

150 F: L. Berdase, Cablet, I. Cheze, I. Cueva, L. Cor, P. Gouffault, A. Hallery, A. Leroux, L. Morel, V. Ridel, R. Lefort (160).

200 F: A. Baron, R. Chéreau, M. Pougeade.

250 F: E. Broux, R. Errecat, P. Kauffmann, M. Saintin, P. Cervantes, Hauchemaille (320), J. Barataud (450), Billebault (450), F. Frère (450), Dr. Delvallée (500), MM. Croisé (650), J.-P. Coquand (700), M. Botzum (850), Ch. Boitelet (1 000), G. Marin (1 500).

Liste des Morts depuis le Congrès de Perpignan les 3 et 4 mai 1987 (total 147)

Mauthausen:

AIXEMENO-GONZALEZ Manuel, 67.193 AMBROS-SELLARES Jacinto ANGUITA-TOJADA Juan, 24.030 BERNERON Pierre, 97.663 BONNEAU Gabriel, 59.604 **BOULANDET André** BONASTRE Nicolas, 3.223 CARMEN DE PABLO José, 2.968 CLEMENT Jean, 27.906 CARTEAU Robert, 97.812 CHANTON Jean, 35.127 CASANOVA-PERULERO Crescencio, COURROUX Auguste CAPELL André CYRANKIEWIEZ Josef (Pologne) ESTEBAN-CIPRES Enrique, 4.768 FARRERO-CASAMORT Pierre, 3.699 FERNANDEZ-ALFONSO Cypriano, 4.433 GONZALEZ François GARCIA-CORRAL Paulino, 3.214 JAIME-LORENTE Francisco, 4.958 KARTHEISER Jemp (Belgique) LITSCHIG LORENTE E. LOPEZ-CANDIDO, 6.634 LLAGOSTERA-BUSQUET Manuel MALAMARD André MALPARTIDA Antonio, 4.871 MARTINEZ-ASENCIO Liborio, 4.188 MENDOZA Luis, 4.031 MONVOISIN Ernest, 60.400 NAVAJAS-ORTEGA Antonio, 4.482 PARIS François PILAR Youri (URSS), 31.913 PEREZ-VISCAINO Angel, 5.134 PALOMA-ALONSO Antonio, 4.526 PUIG-SIRVEN Victor, 4.343 RUIZ-GINES, 63.116 RUIZ Michel, 3.533 SALDANA-LOPEZ Raphaël, 5.169 STIVALET Maxime SOUMI André, 26.488 TEJEDOR Félix, 3.731 TURZINSKI Zygmut, 119.385

Ravensbrück/Mauthausen:

Mesdames LEFEBVRE Marie-Thérèse, 2.102 DÉSIRÉ Simone, 1.541 LIZE Marie, 2.136 PAYSSE Marie, 1.653

Redl-Zipf/Ebensee:

HAXAIRE Paul, 28.137 LAMBING Maurice, 28.230 OLIVIER Hippolyte, 27.031 RUIZ Miguel

Wiener-Neustadt/Ebensee:

BATBY Guy-André, 26.271 IMBERT Désiré, 28.164

Wiener-Saurer:

CHEVRAT Gaston, 137.668

Wiener-Neudorf:

MARTINET André, 26.308

Loibl-Pass:

BARBE Raoul, 27.764 BOIXEL Georges, 27.810 DARD Jacques, 26.644 BRETON Pierre, 27.841 CAMBOURNAC Maurice, 26.206 GUILLET Ernest, 26.794 LANTENOIS André, 28.236 LAVEZI Michel LORENZINI Louis, 28.285 MANDJORANIS Nicolas, 26.482 MEYER Léon, 27.037 PICARD Désiré, 27.109 ROTH Henri, 28.500 STOLL Egon, 27.048 THEZE Paul, 28.597

Linz:

AMAR André, 35.116 CHAIGNEAU Jean, 92.260 CHEVREAU Félix, 38.411 CLEMENÇON Georges, 89.290 FONTERAY Roger, 59.939 GOUTTEBEL Jean JOURDAIN Henri, 60.749

Passau:

RAMBAUD Marius, 60.484 SCHWARTZ Hermann, 60.604

Ebensee:

CALVO-HERRERA Juan, 4.357 MOSCOVIVI Lazar

Melk/Ebensee:

BLASCO Mariano, 61.978 BOUSSION Henri, 61.980 CHARDON Henri, 62.128 CROCHET René, 62.214 DESLONDES René, 97.957 DOCKENDORF Metty (Luxembourg), FACON Emile, 59.906 FAFOURNOUX Emile, 62.380 GAUDIN Pierre, 62.427 GÉRARD Marcel, 98.112 GIBEAU Georges, 64,555 HENRY Georges (dit Zozo), 62.537 HERNAN-GUZMAN Cristobal, 98.231 JARNOLLE Pierre, 62.274 JACQUIN Charles, 62.579 LAJEUNE Robert, 62.639 LEMORDANT Guy, 62.688 MAGUIRE Paul, 62.732 MENU Edmond, 60.281 MONROTY Jules, 133.533 PIRONON Fernand, 113.182 SCHERER Henri

Gusen:

ARBOLEDA-SILVA Ramon, 45.681 BALLESTA-PELEGRI, 46.648 BEVERNAGE Emile, 47.509

BELLONI Roger, 47.504 BOURNASSEL Louis, 49.291 CABRERA-ESCUDER Juan, 4.187 BASBAS-GUERRES André, 45.995 CLEOPHAS Roger, 26.214 CONS-BELTRAN Antonio, 41.393 DERLIQUE Louis, 59.840 DUBOIS Gaston, 45.382 GARCIA-CARRASCO Miguel, 5.019 JASKARZEC Robert, 63.611 LASARTE-VIDAL Ramon, 45.580 LEMASSON Alexandre, 35.159 MARTINEZ-MARTIN André (dit El Gamba) 43.984 OSORIO-RUIZ Miquel PASSAGEZ Gaston, 43.327 SEGARRA-ESPINACH Henri, 3.397 QUINZIN André, 48.251 TRIGAULT Georges TOTTE Franky (Belgique) VIAL-CANDIA Antonio, 45,647 VICHOT Marcel, 26.833 ZBYLICKI Stefan (Pologne) FONCK Pierre (Luxembourg)

Valeur du point au 1er octobre 1988

64,95

Steyr-Gusen:

BORLA Joseph, 59.618
COUDERT Joseph, 53.706
LECOURT André, 25.523
PLANET Georges, 63.488
PERON Georges, 53.975
TRIBALAT Léo, 63.249
THOME Eugène (Luxembourg), 47.849
VALPUESTA-GONZALO Francisco, 4.484

Steyr:

DAURA Antoine, 3.174
ELIAS-PINOL Eusebio, 6.321
GARCIA-FUERTES José, 5.066
HELLMUTH André, 53.828
LOPEZ-DIAZ, 4.695
MESTRES-SUBIRACHS Baudillo, 4.696
PEREZ-DIAZ Marcelino, 4.695
ROYO-GIMENEZ Manuel, 4.398
VALALTA-SABATE Luis, 4.440
VELASCO-CAMACHO Juan, 6.695

DERNIÈRE MINUTE

Au moment où la rédaction du présent journal se termine, nous apprenons que la Loi de Finances pour 1989, N° 88-1149, du 23 décembre 1988, accorde aux Veuves de guerre l'indice 471 en substitution à celui de 463,5 pour le taux normal et, par voie de conséquence, l'indice 314 au lieu de 309 pour le taux de reversion, et l'indice 628 au lieu de 618 pour le taux spécial.

LA VIE DE L'AMICALE

DÉCÈS

De nos Camarades :

BARBE Raoul (Ille-et-Vilaine) Mauthausen, Loibl-Pass, 27.764.

BELLONI Roger (Montesson) Mauthausen, Gusen, 47 504.

BEVERNAGE Emile (Agen) Mauthausen, Gusen, 47 509.

BONESTRE Nicolas (Nîmes) Mauthausen, 3 223.

BOIXEL Georges (Cannes) Mauthausen, Loibl-Pass, 27 810.

CAPELL André (Paris) Mauthausen.

CYRANKIEWIEZ Josef, Auschwitz, Mauthausen (anc. Président de la République Polonaise 1947/52 et 1954/70).

DUBOIS Gaston (Auchel) Mauthausen, Gusen, 45 382.

FACON Emile (Hersin 62) Mauthausen, Melk, Ebensee, nous avons été informés par la section FNDIRP Hersin/Nœux Barlin.

HAXAIRE Paul (Vosges) Mauthausen, Melk, Redl-Zipf, 28.137.

JOUVENOD Claudius (Ain) Dachau, Mauthausen, Loibl-Pass.

LAMOUR Hélène (Alp.-Maritimes) Ravensbrück/Mauthausen, 2 504.

LAVEZI Michel (Aix) Mauthausen, Loibl-Pass.

MALAMARD André (Indre-et-Loire) Mauthausen.

PALOMA-ALONSO Antonio (Saulieu) Mauthausen, 4.526.

PAYSSE Marie (Martigues) Ravensbrück/Mauthausen, 1 653.

PRECHAL Max (Neuilly) Mauthausen, Gusen II, 107 892.

PUIG-SIRVEN Victor (Limoges) Mauthausen, 4.343.

PIRONON Fernand (Billom) Dachau, Auschwitz, Mauthausen, Melk, Ebensee, 113,182.

SEGARRA-ESPINACH Henri Mauthausen, Gusen II, 3.397.

VELASCO-CAMACHO Juan (Cormeilles) Mauthausen, Gusen, Steyr, 6.695.

De nos familles

Mesdames:

BARTOLOME Georgette, fille de Léon Craye, Mauthausen, 60 727, décédé en 1979 et de Germaine Craye, internée résistante.

CHAFFANJON Louise, veuve de Pierre, Mauthausen, Melk, 97 833 mort au camp et belle-sœur de Jean, 97.832, mort au camp.

GREAU Andrée, mère de Georges, 47 600, mort à Gusen.

MULLER Anna, veuve d'Henri, anc. de Melk, décédé en 1967.

ORSI Marcelline, veuve d'Auguste, 62.895, mort à Ebensee.

RICHARD Jeanne (Brest), veuve d'Yves, W. Neudorf, mort en 1978.

VILLARD Elise, veuve de Charles, Gusen, 49.901, mort en 1972.

En cas de décès :

L'Amicale vous informe que

L'ORGANISATION FUNÉRAIRE

de la Fédération mutualiste (à deux pas de l'Amicale)

13, rue de Poissy - 75005 Paris Tél. 43 29 07 50

> est un organisme mutualiste qui se chargera de tous vos problèmes dans les meilleures conditions

Convois et transports funèbres Soins de conservation des corps Achats de concessions Contrats d'obsèques par avance

En cas de décès dans votre famille, mettez-vous immédiatement en rapport avec notre Service qui se chargera de l'organisation des obsèques.

Ses bureaux sont ouverts:

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 17 h Les jours fériés légaux, de 8 h 30 à 12 h Fermés le dimanche

ou

127, rue Didot - 75014 Paris Tél. 45 40 84 28 - 45 39 67 54

> Communes desservies Paris et la Région Parisienne

Lorsqu'il s'agit d'un déporté, nous recommandons à la famille de demander que le drap tricolore soit placé sur le cercueil

Messieurs

CHESNEAU Henri, fils d'Ernest, 62.145, mort à Hartheim.

TENAND Bernard, frère d'Aimé, Albert, André, tous trois morts au camp.

Dans la famille de nos Camarades

Le fils de DESSEAUVE Eugène (Lyon), Melk-Ebensee, 62.275. (42 ans).

L'épouse de CANDALIGA Etienne (Pyr.-Orientales), Mauthausen, Steyr 4.657.

La mère de GARANDEAU André (La Rochelle), Dachau, Mauthausen, Wiener-Saurer, 98.081.

Le père de GEORGES Michel (Vosges), Mauthausen, Linz, 28.085.

Le frère de MARION Paul (Cabourg), Melk/Ebensee, 62.761. Son frère avait été, lui, déporté à Neuengamme.

L'époux de Mme PELOUARD, veuve de Julien DELESPINAY, 59.827, mort au camp.

Nous avons également appris le décès

De Jean SCHYRR, anc. de Buchenwald, viceprésident de la FNDIRP, responsable du service social à la clinique F. Manhès.

De FELDZER Constantin, résistant interné en Espagne et en Algérie, ancien pilote de l'Escadrille Normandie-Niemen, membre bienfaiteur de notre Amicale.

A toutes nos familles, tous nos camarades, tous nos amis, nous présentons nos sincères condoléances et les assurons de notre profonde sympathie.

NAISSANCES

Adrien, 10° petit-enfant d'Henri NIOGRET, W.Neudorf, 60.369.

Annabelle, arrière-petite-fille de Mme PELOUARD, veuve de Julien DELESPI-NAY, 59.827, mort au camp.

Caroline, arrière-petite-fille d'Yves de la BARRE DE NANTEUIL, Mauthausen, Schwechat, Loibl-Pass, 26.173.'

Julia, petite-fille de Paule GRENET, fille de Guillaume ROYET, 63.113, décédé à Hartheim.

Marie, 15° petit-enfant du Dr Raymond CHANEL, Mauthausen, 35.126.

Pierre-Emmanuel, petit-fils d'Albert MORIL-LON, Moedling, Florisdorf, Schwechat, 34.577.

Raphaël, petit-fils de Jean LAFFITTE, Ebensee, 25,519 et de Georgette LAF-FITTE-CADRA, anc. de Ravensbrück.

Vanessa, arrière-petite-fille de Jean GAL-LIOT, Melk/Ebensee, 98,078.

Tous nos vœux de bonne santé aux bébés, nos félicitations aux parents et aux grandsparents.

DÉ-CEATIONS

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Mme Carmen CUEVAS-CODINA (Vitry), épouse de notre camarade Albert CODINA, Mauthausen, 3.652.

MÉDAILLE DE BRONZE de la ville de PARIS

A notre camarade Henriette SENS, Ravensbrück/Mauthausen, 2.521.

Toutes nos félicitations à nos camarades pour leur distinction.

L'Amicale aimerait connaître les camarades ayant combattu au

Plateau des GLIERES

et ayant été déportés à Mauthausen ou dans un autre camp.

Merci de vous faire connaître.

QUI A CONNU?

 Jean LE HULUDUT, né le 16 juillet 1910 à Lorient, arrêté le 27 janvier 44 à Guémené-Penfao (44), déporté à Mauthausen/Melk matricule 62.566, décédé à Hartheim le 5 décembre 44.

Ecrire à l'Amicale qui transmettra à la famille.

 Antonio CONS BELTRAN, né le 2/09/18 (Espagne), déporté à Mauthausen matricule 3.212, Gusen matricule 41.393, décédé le 24.08.1988.

Son fils regrette qu'il ne voulait jamais lui parler de sa déportation et aimerait retrouver des camarades qui étaient avec lui.

Ecrire à l'Amicale qui transmettra.

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÊS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN 31 Boulevard Saint-Germain - 75005 PARIS

Dernière minute :

Ce jour 23 Mars 1989, nous apprenons avec tristesse le décès de notre cher Camarade

Michel SIMON

(Wiener-Neustadt - Redl-Zipf - Ebensee n° 28 542)

Malgré la maladie il a fait preuve d'un grand courage. Ce numéro de notre bulletin est encore son œuvre. Malheureusement, il n'aura pas eu la joie d'en faire la lecture.

Nous présentons à Fernande, son épouse, et à ses enfants, nos très affectueuses condoléances et les assurons de notre profonde sympathie et de notre grande amitié.

Le Bureau de l'Amicale.